



PÔLE TECHNIQUE

COMMISSION FOOTBALL EDUCATIF PV N° 21 du 31-03-2026

Présidence : Sophie CHARRUET

Assiste à la séance : Laurent ABRACHY (CTD DAP), Lisa PAULEAU (CTD DAP)

Présents : Daniel CHABERT, Sophie CHARRUET, Michel PELLETIER, Sébastien ROCHAT,

Excusé :

Absents non excusés : Sylvain AUZET,

MODALITES DE RECOURS

Dans le cadre de l'article 188 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions des Districts, des Ligues ou de la Fédération peuvent être frappées d'appel dans le délai de dix jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 25 du mois). Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée : - soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée - soit le jour de la transmission de la décision par fax ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ;

- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte. Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel. Les décisions des Commissions (sauf en matière disciplinaire) sont donc susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District siégeant en 2ème instance. Le droit d'appel, fixé par le Comité de Direction chaque saison, sera portée au débit du compte du club réclamant et sera remboursé dans le cas où le club réclamant obtient gain de cause par la commission d'Appel. La partie succombante sera pénalisée d'une amende au moins égale au droit restitué. L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond. Les décisions prises en 2ème instance par la Commission d'Appel du District sont, elles-mêmes, susceptibles d'appel en 3ème et dernière instance devant la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée selon la procédure décrite ci-dessus.

La séance est ouverte à 13H00

Ordre du jour.

- Courriers
- Suivi des compétitions

La commission valide le PV n° 20 du 24/03/2026.



PÔLE TECHNIQUE

COURRIERS

- Courriel du 25/03/2026 de FC BARCELONNETTE : Absence plateau U11 du 28/03/2026. Lu et noté ;
- Courriel du 24/03/2026 de GJ BASSIN DU LARGUE : Modification lieu plateau U11 du xx. Lu et noté ;
- Courriel du 25/03/2026 de FC BARCELONNETTE : Absence plateau U11 du 28/03/2026. Lu et noté ;
- Courriel du 25/03/2026 de L'ARGENTIERE Sp : Absence équipe U11 au plateau du 28/03/2026. Lu et noté ;
- Courriel du 26/03/2026 de Mairie de VOLX : Arrêté municipal du 27 au 29/03/2026. Lu et noté ;
- Courriel du 26/03/2026 de SCR RIEZ : Absence au plateau U11 du 28/03/2026. Lu et noté ;
- Courriel du 26/03/2026 de LARAGNE Sp : Absence équipe U7 au plateau du 28/03/2026. Lu et noté ;
- Courriel du 27/03/2026 de AFC SAINTE TULLE PIERREVERT : Absence plateau U11 du 28/03/2026. Lu et noté ;
- Courriel du 27/03/2026 de SAINT CREPIN EYGLIERS Sp : Absence équipe U11 au plateau du 28/03/2026. Lu et noté ;
- Courriel du 27/03/2026 de AS VALENSOLE GREOUX : Absence équipe U11 2 au plateau du 28/03/2026. Lu et noté ;
- Courriel du 27/03/2026 de AS EMBRUN : Absence équipe U7 au plateau du 28/03/2026. Lu et noté ;
- Courriel du 27/03/2026 de AS FORCALQUIER : Présence 1 équipe U7 au plateau du 28/03/2026. Lu et noté ;
- Courriel du 27/3/2026 de FC L'AVANCE : Absence 1 équipe U7 au plateau du 28/03/2026. Lu et noté ;
- Courriel du 27/03/2026 de US MOYENNE DURANCE : Présence 1 équipe U7 au plateau du 28/03/2026. Lu et noté ;
- Courriel du 27/03/2026 de O CHORGES : Absence équipe U7 du 28/03/2026. Lu et noté ;
- Courriel du 31/03/2026 de US MOYENNE DURANCE : Absence équipe U11 au plateau de DAUPHIN du 04/04/2026. Lu et noté ;
- Courriel du 30/03/20026 de ACADEMIE Sp ALPES : Désengagement équipe U9 3. Lu et noté ;

RETOUR CSR

- **RAS**

SUIVI DES COMPETITIONS

Toute correspondance doit-être adressée sur la messagerie officielle du secrétariat du District des Alpes par les messageries officielles des clubs. Aucune demande via les messageries personnelles ne sera prise en compte.

RAPPEL 1 : La commission demande aux clubs organisateurs des différents plateaux d'être très vigilant sur l'élaboration des feuilles de plateaux.

RAPPEL 2 : Concernant les forfaits et les terrains impraticables, un bénévole du District assure une astreinte en dehors des horaires d'ouverture du District des Alpes les vendredis de 17h à 20h, les samedis de 9h à 20h et les dimanches de 9h à 14h30.

Il est joignable au 0684340483 et confirmation par courriel à l'adresse suivante : astreinte@alpes.fff.fr



PÔLE TECHNIQUE

RAPPEL 3 : Sur les feuilles de présences concernant les catégories U7, U9 et U11, veuillez cocher les joueurs présents sur le plateau concerné.

RAPPEL 4 : En cas de forfait d'une équipe 2 ou plus les équipes 3 ou plus seront déclarés forfait (exemple : club A 2 forfaits, les équipes 3 et 4 seront également forfait)

CRITERIUM U13

Festival U13

- **Classement final du Festival "PITCH" U13 Garçons du 28/03/2026**
 - ✓ **US MOYENNE DURANCE 1 : 471 points (Qualifié pour la finale régionale)**
 - ✓ **GAP Foot 05 1 : 402 points (Qualifié pour la finale régionale)**
 - ✓ GAP Foot 05 2 : 386 points
 - ✓ EP MANOSQUE 1 : 349 points
 - ✓ US MOYENNE DURANCE 2 : 330 points
 - ✓ AS VALENTOLE GREOUX 1 : 325 points
 - ✓ FC SISTERON : 316 points
 - ✓ Entente ASCES 1 : 309 points
 - ✓ CA DIGNE 04 F 1 : 307 points
 - ✓ SC VINON 1 : 276 points
 - ✓ FC VOLONNE 1 : 263 points
 - ✓ AS EMBRUN 1 : 245 points
 - ✓ O CHORGES 1 : 238 points
 - ✓ O BRIANCON SERRES CHE 1 : 225 points
 - ✓ FC LA SAULCE 1 : 217 points
 - ✓ US VEYNES SERRES 1 : 110 points

- **Classement final du Festival "PITCH" U13 Filles du 28/03/2026**
 - ✓ **GAP Foot 05 1 : Qualifié pour la finale régionale**
 - ✓ District 1

Critérium U13

- **Accession**
- ✓ **Journée 3 du 21/03/2026**
 - ◆ Match n° 55483045, US MOYENNE DURANCE 1 - FC SISTERON 1 ; **Reprogrammé le 01/04/2026 à 18h00.**
 - ◆ Match n° 55483046, EP MANOSQUE 1 – CA DIGNE 04 F 1 ; **Reprogrammé le 06/05/2026 à 16h30.**
- ✓ **Journée 7 du 25/04/2026**
 - ◆ Match n° 55483056, GAP Foot 05 1 – LARAGNE Sp 1 ; **Reprogrammé à 16h00.**
- ✓ **Journée 6 du 11/04/2026**
 - ◆ Match n° 55483054, LARAGNE Sp 1 - FC SISTERON 1 ; **Reprogrammé à 16h00.**
- ✓ **Journée 10 du 23/05/2026**
 - ◆ Match n° 55483065, FC SISTERON 1 - GAP Foot 05 1 ; **Reprogrammé le 20/05/2026 à 17h30. Accord des 2 clubs.**



PÔLE TECHNIQUE

➤ Départemental 1

✓ Journée 1 du 14/02/2026

- ◆ Match n° 55485431, O CHORGES 1 – ACADEMIE Sp Alpes 1 ; **Reprogrammé le 18/04/2026 à 15h00°**

✓ Journée 3 du 14/03/2026

- ◆ Match n° 55485437, FC VOLONNE 1 – AS VALENTOLE GREOUX 2 ; **Reprogrammé le 29/04/2026 à 15h00.**
Accord des 2 clubs.
- ◆ Match n° 55485438, GJ VIVOR 1 – US MOYENNE DURANCE 2 ; **Reprogrammé le 08/04/2026 à 16h00.**
- ◆ Match n° 55485439, SC VINON 1 – US MOYENNE DURANCE 3 ; **Reprogrammé le 01/04/2026 à 15h00.**
- ◆ Match n° 55485441, O ChORGES 1 – GAP Foot 05 2 ; **Reprogrammé le 25/03/2026 à 18h00.**

➤ Départemental 2

✓ Journée 1 du 14/02/2026

- ◆ Match n° 55485612, AF SAINTE TULLE PIERREVERT 1 – FC LA SAULCE 1 ; **Reprogrammé le 18/04/2026 à 15h00.**
- ◆ Match n° 55485616, O CHORGES 2 – AF CHAMPSAUR VALGAU 1 ; **Reprogrammé le 25/03/2026 à 18h00.**
Accord des 2 clubs.

✓ Journée 3 du 14/03/2026

- ◆ Match n° 55485622, CA DIGNE 04 F 2 – AS VALENTOLE GREOUX 1 ; **Reprogrammé le 06/05/2026 à 15h00.**
Accord des 2 clubs.
- ◆ Match n° 55485623, AS SAINT ANDRE 1 – ASF TALLARD 2 ; **Reprogrammé le 30/05/2026 à 15h00.**
- ◆ Match n° 55485624, AF SAINTE TULLE PIERREVERT 1 – ASF TALLARD 1 ; **Reprogrammé le 01/04/2026 à 18h00.**
- ◆ Match n° 55485625, AF CHAMPSAUR VALGAU 1 – GJ BASSIN DU LARGUE 2 ; **Reprogrammé le 01/04/2026 à 15h00.**
- ◆ Match n° 55485626, O CHORGES 2 – FC LA SAULCE 1 ; **Reprogrammé le 08/04/2026 à 18h30.** **Accord des 2 clubs.**

➤ Départemental 3

✓ Poule A

❖ Journée 1 du 14/02/2026

- ◆ Match n° 55486833, O CHORGES 3 – GAP Foot 05 4 ; **Reprogrammé le 15/04/2026 à 18h00.**

❖ Journée 3 du 14/03/2026

- ◆ Match n° 55486838, O CHORGES 3 – Entente ASCES 1 ; **Reprogrammé le 08/04/2026 à 18h30.** **Accord des 2 clubs.**
- ◆ Match n° 55486839, O BRIANCON SERRE CHE 1 – GAP Foot 05 6 ; **Reprogrammé le 01/04/2026 à 15h00.**
- ◆ Match n° 55486840, AS EMBRUN 1 – GAP Foot 05 4 ; **Reprogrammé le 01/04/2026 à 15h00.**

❖ Journée 5 du 04/05/2026

- ◆ Match n° 55486844, O BRIANCON SERRE CHE 1 - O CHORGES 3 ; **Reprogrammé le 06/05/2026 à 15h00.**
Accord des 2 clubs.

✓ Poule B

❖ Journée 3 du 14/03/2026

- ◆ Match n° 55486868, LA ROCHE Sp 1 – FC BARCELONNETTE 1 ; **Reprogrammé le 16/05/2026 à 15h00.**
Accord des 2 clubs.

✓ Poule C

❖ Journée 1 du 14/02/2026

- ◆ Match n° 55486893, CA DIGNE 04 F 3 – US VEYNES SERRES 1 ; **Reprogrammé le 18/04/2026 à 15h00.**

❖ Journée 2 du 07/03/2026

- ◆ Match n° 55486896, LARAGNE Sp 2 – CA DIGNE 04 F 3 ; **Reprogrammé le 29/04/2026 à 14h00.**

❖ Journée 3 du 14/03/2026



PÔLE TECHNIQUE

- ◆ Match n° 55486898, CA DIGNE 04 F 3 – US MOYENNE DURANCE 4 ; **Reprogrammé le 06/05/2026 à 15h00.**

✓ Poule D

❖ Journée 3 du 14/03/2026

- ◆ Match n° 55486929, GJ BASSIN DU LARGUE 1 – EP MANOSQUE 2 ; **Reprogrammé le 01/04/2026 à 16h00.**

U11

✓ Plateau "Jour de coupe"

❖ Journée du 21/03/2026

- ◆ Site 5 à Veynes : Absence feuilles et de présence. **La commission demande au club de US VEYNES SERRES de nous fournir ces documents pour le lundi 30/03/2026 délai de rigueur. Pas reçu le 31/03/2026. En l'absence de documents demandés, la commission transmet à la CSR pour suite à donner.**
- ◆ Site 7 à Tallard : Absence feuille de présence de l'ARGENTIERE SPORT. **La commission demande au club de l'ARGENTIERE SPORT de nous fournir sa feuille de présence pour le lundi 30/03/2026 délai de rigueur. Reçu le 25/03/2026.**
- ◆ Site 10 à Riez : Absence feuilles de présence. **La commission demande au club de SCR RIEZ de nous fournir ces documents pour le lundi 30/03/2026 délai de rigueur. Pas reçu le 31/03/2026. En l'absence de document demandé, la commission transmet à la CSR pour suite à donner.**
- ◆ Site 12 à Briançon : Absence feuilles de défis. **La commission demande au club de l'O BRIANCON SERRE CHE de nous fournir ces documents pour le lundi 30/03/2026 délai de rigueur. Pas reçu le 31/03/2026. En l'absence de document demandé, la commission transmet à la CSR pour suite à donner.**
- ◆ Site 13 à Vinon : Absence feuilles de présence. **La commission demande au club de SC VINON de nous fournir ces documents pour le lundi 30/03/2026 délai de rigueur. Pas reçu le 31/03/2026. En l'absence de document demandé, la commission transmet à la CSR pour suite à donner.**
- ◆ Site 14 à Manosque : Absence feuilles de plateau, de présence et de défis. **La commission demande au club de l'EP MANOSQUE de nous fournir ces documents pour le lundi 30/03/2026 délai de rigueur. Reçu le 25/03/2026.**

➤ Elite

✓ Plateau classique

❖ Journée du 28/03/2026

- ◆ Site de Peyruis : Absence feuilles de présence. **La commission demande au club de l'US MOYENNE DURANCE de nous fournir les documents pour le lundi 06/04/2026 délai de rigueur.**
→ Absence prévenue de l'ARGENTIERE Sp le 25/03/2026. **Transmis à la CSR pour suite à donner.**
- ◆ Site de Laragne 1 : Absence prévenue de SAINT CREPIN EYGLIERS Sp le 28/03/2026. **Transmis à la CSR pour suite à donner.**
- ◆ Site de Dauphin : Absence feuilles de plateau, de présence et de défis. **La commission demande au club de GJ BASSIN DU LARGUE de nous fournir les documents pour le lundi 06/04/2026 délai de rigueur.**

➤ Départemental 1

✓ Plateau classique

❖ Journée du 28/03/2026

- ◆ Site de Peyruis : Absence feuilles de présence. **La commission demande au club de l'US MOYENNE DURANCE de nous fournir les documents pour le lundi 06/04/2026 délai de rigueur.**
- ◆ Site de Gap : Absence feuilles de plateau, de présence et de défis. **La commission demande au club de GAP Foot 05 de nous fournir les documents pour le lundi 06/04/2026 délai de rigueur.**



PÔLE TECHNIQUE

- Absence prévenue de l'O BRIANCON SERRE CHE 1 le 25/03/2026. **Transmis à la CSR pour suite à donner.**
- ◆ Site de Villeneuve : Absence feuilles de plateau, de présence et de défis. **La commission demande au club de US VIVO 04 de nous fournir les documents pour le lundi 06/04/2026 délai de rigueur.**
 - Absence prévenue de ASF TALLARD 1 le 18/03/2026. **Transmis à la CSR pour suite à donner.**
- ◆ Site de Volonne : **RAS**

- **Départemental 2 – Poule “Nord”**
- ✓ **Plateau classique**
 - ❖ **Journée du 28/03/2026**
 - ◆ Site de La Roche : **RAS**
 - ◆ Site d'Embrun : Absence feuilles de plateau, de présence et de défi. **La commission demande au club de AS EMBRUN de nous fournir les documents pour le lundi 06/04/2026 délai de rigueur.**
 - Absence prévenue de FC BARCELONNETTE le 28/03/2026. **Transmis à la CSR pour suite à donner.**
 - ◆ Site de La Bâtie : Absence feuilles de plateau, de présence et de défi. **La commission demande au club de FC L'AVANCE de nous fournir les documents pour le lundi 06/04/2026 délai de rigueur.**

- **Départemental 2 – Poule “Sud”**
- ✓ **Plateau classique**
 - ❖ **Journée du 28/03/2026**
 - ◆ Site de Dauphin : Absence feuilles de plateau, de présence et de défi. **La commission demande au club de GJ BASSIN DU LARGUE de nous fournir les documents pour le lundi 06/04/2026 délai de rigueur.**
 - Absence prévenue de l'AS VALENTOLE GREOUX 2 le 27/03/2026. **Transmis à la CSR pour suite à donner.**
 - ◆ Site de Volonne : **RAS**
 - ◆ Site d'Oraison : Absence prévenue de SCR RIEZ le 27/03/2026. **Transmis à la CSR pour suite à donner.**
 - ◆ Site de Forcalquier : Déplacé au mercredi 01/04/2026. Accord des 2 clubs : AS FORCALQUIER et l'US MOYENNE DURANCE.

- ✓ **Plateau "Jour de coupe"**
 - ❖ **Journée du 04/04/2026 :**
 - ◆ Site 1 de Gap :
 - ◆ Site 2 de Gap :
 - ◆ Site 3 de Le Brusquet :
 - ◆ Site 4 de Veynes :
 - ◆ Site 5 de Peyruis :
 - ◆ Site 6 de La Saulce :
 - ◆ Site 7 de Saint-Bonnet :
 - ◆ Site 8 de Sisteron :
 - ◆ Site 9 de Reillanne :
 - ◆ Site 10 de Laragne :
 - ◆ Site 11 de Volx :
 - ◆ Site 12 de Gréoux :
 - ◆ Site 13 de Manosque :
 - ◆ Site 14 de Tallard :

U9

➤ **Plateau Festifoot**



PÔLE TECHNIQUE

✓ **Journée du 21/03/2026**

- ◆ Site de L'Argentière : Manque la feuille de plateau et les feuilles de présences. **La commission demande au club de L'ARGENTIERE Sp de nous fournir les documents pour le lundi 30/03/2026 délai de rigueur. Reçue.**
- ◆ Site de Sisteron : Manque la feuille de présence de L'Académie Sp Alpes. **La commission demande au club de L'Association Sportive des Alpes de nous fournir le document pour le lundi 30/03/2026 délai de rigueur. Reçue.**

➤ **Plateau classique**

✓ **Journée du 28/03/2026**

- ◆ Site de Briançon : RAS
- ◆ Site de Saint Bonnet : RAS
- ◆ Site de La Saulce : Manque la feuille de présence de l'Argentière. **La commission demande au club de L'Argentière Sp de nous fournir le document pour le lundi 06/04/2026 délai de rigueur.**
- ◆ Site de Gréoux : Manque la feuille de plateau et les feuilles de présences. **La commission demande au club de AS Valensole Gréoux de nous fournir les documents pour le lundi 06/04/2026 délai de rigueur.**
- ◆ Site de Riez : Manque la feuille de plateau et les feuilles de présences. **La commission demande au club de SC Riez de nus fournir les documents pour le lundi 06/04/2026 délai de rigueur.**
- ◆ Site de Les Mées : Manque la feuille de présence de Digne. **La commission demande au club du CA Digne de nous fournir le document pour le lundi 06/04/2026 délai de rigueur.**

➤ **Plateau classique**

✓ **Journée du 04/04/2026**

- ◆ Site d'Embrun :
- ◆ Site de La Roche :
- ◆ Site de Barcelonnette :
- ◆ Site de Vinon :
- ◆ Site de Sainte Tulle :
- ◆ Site de Forcalquier :

U7

➤ **Plateau classique**

✓ **Journée du 21/03/2026**

- ◆ Site de Saint Auban : Absence feuille de plateau. **La commission demande au club de l'US MOYENNE DURANCE de nous fournir ces documents pour le lundi 30/03/2026 délai de rigueur. Reçu.**

✓ **Journée du 28/03/2026**

- ◆ Site de Eyglers :
 - Absences prévues de l'O. BRIANCON SERRE CHE, AS EMBRUN, O. CHORGES, US VEYNES SERRES, FC LA SAULCE, LARAGNE Sp le 28/03/2026. **Transmis à la CSR pour suite à donner.**
 - Absence non prévue de l'AF CHAMPSAUR VALGAU. **Transmis à la CSR pour suite à donner.**
- ◆ Site de Digne : Manque la feuille de présence d'ORAISON Sp. **La commission demande au club d'ORAISON Sp de nous fournir les documents pour le lundi 06/04/2026 délai de rigueur.**
- ◆ Site de Sainte Tulle : Manque les feuilles de présences du SC VINON et l'US AIGLUN. **La commission demande au club du SC VINON et de l'US AIGLUN de nous fournir les documents pour le lundi 06/04/2026 délai de rigueur.**



PÔLE TECHNIQUE

- **Plateau classique**
- ✓ **Journée du 04/04/2026**
- ◆ Site de Chorges :
- ◆ Site de Villeneuve :
- ◆ Site de Riez :

Candidatures reçues

- **Challenge U 11 du 23/05/2026**
- ✓ L'ARGENTIERE Sp

- **JND du 09/05/2026**
- ✓ AS FORCALQUIER
- ✓ EP MANOSQUE

La séance est levée à 14h30
Prochaine réunion : mardi 07 avril à 13H00 en visioconférence

Présidente
Sophie CHARRUET

Secrétaire
Michel PELLETIER